

Givors

Une mère et ses trois enfants continuent de passer leurs nuits au gymnase de l'école

Les quatre réfugiés angolais déboutés du droit d'asile couchent toujours dans le bâtiment sportif de l'école élémentaire Picard-Liauthaud à Givors. « L'occupation de l'école ne peut être une solution viable sur un temps long », explique le cabinet du maire (divers gauche) Mohamed Boudjellaba.



L'école élémentaire Picard-Liauthaud occupée pour mettre à l'abri une famille d'Angola. Photo R. M.

Malgré la forte mobilisation des parents, du corps enseignants et du collectif Jamais sans toit, la situation de la famille angolaise, déboutée de son droit d'asile, n'a guère évolué. Depuis ce lundi 4 novembre, la maman isolée et ses trois enfants passent leurs nuits à l'école publique Picard-Liauthaud à Givors.

La Ville, pour sa part, leur assure un repas chaud et des temps de répit aux enfants : accès à la cantine, aux activités périscolaires et extrascolaires (centre de loisirs La Ra-

ma), à des douches, lits de camp. Elle a même adressé un courrier à la préfète du Rhône.

Un cas qui relève de la responsabilité de l'État

Le cabinet de Mohamed Boudjellaba, maire (divers gauche) de Givors, souligne que « cette situation, à laquelle le maire et son équipe municipale ne sont pas insensibles et (sont) attentifs, est la conséquence de politiques

nationales menées depuis plusieurs années, aussi bien en matière de restriction de l'accueil des personnes étrangères sur le territoire français, qu'au regard du manque chronique d'investissement pour la construction de logements. Alors que la famille se trouve, sur décision de l'État, en situation irrégulière sur le territoire et que l'accès au logement social se trouve en conséquence légalement impossible, la Ville n'a ni les

moyens financiers ni les compétences institutionnelles pour proposer une solution d'hébergement, temporaire ou pérenne, à cette famille. Il s'agit là de la responsabilité de l'État. »

« L'occupation n'est pas une solution viable »

L'occupation de l'école, complète la Ville, ne peut être une solution viable sur un temps long pour des questions de sécurité de la famille, « mais aussi pour limiter les risques juridiques pour la commune ».

La mairie est en lien régulier avec le collectif, pour poursuivre le dialogue et « apporter son soutien dans la mesure de ses moyens et de ses compétences ».

Le collectif, lui, reste soudé. Grâce à une souscription, la famille peut loger à l'hôtel les week-ends, jours de fermeture de l'école.

● R. M.

Givors

Le retour du chauffage aux Vernes

Le bailleur social LMH (Lyon métropole habitat) annonce que l'entreprise chargée de réparer la fuite localisée vers le bâtiment du 7 allée Ho-Chi-Minh est bien intervenue ce jeudi 28 novembre dans le quartier des Vernes. Le chauffage devait être remis en marche ce vendredi après-midi au plus tard.

Un soulagement ! Depuis cinq semaines 29 logements de la tour 7 et 15 de la barre 8 vivaient sans chauffage collectif. LMH leur a distribué des convecteurs électriques. L'entreprise aurait dû intervenir le 18 octobre. Sollicitée pour de nombreuses urgences dans le cadre des inondations survenues à Givors le 17 octobre, elle avait dû remettre le rendez-vous au 8 novembre. C'est à cette date que la fuite a pu être localisée. Les locataires redoutent maintenant la note d'électricité. LMH informe qu'ils recevront une indemnisation de 11 € par semaine.

● R. M.

Des lunettes à domicile avec Clément Favre, votre opticien proche de chez vous à Givors et ses alentours.

Se déplacer en magasin pour choisir ses lunettes peut vite devenir un défi ou une contrainte. Depuis six mois, Clément Favre, opticien à domicile, sillonne les routes de l'Isère et du Rhône pour faciliter l'accès à la santé visuelle, chez vous.

De Givors à Vienne, il propose un service sur-mesure, adapté aux personnes âgées ou à celles qui, pour des raisons de santé ou d'organisation, ne peuvent se rendre en magasin.

Un service adapté pour chaque situation.

Originaire du Pilat, Clément Favre a travaillé 7 ans en magasin à Annecy et Lyon, avant de rejoindre Les Opticiens Mobiles. « J'avais besoin de retrouver un vrai rôle de professionnel de santé, j'ai donc rejoint Les Opticiens Mobiles », explique-t-il.

Clément intervient dans tout le département, en maison de retraite ou à domicile. L'accès à son service est simple : il se déplace avec tout le matériel professionnel nécessaire pour faire un bilan visuel et assurer le suivi de la prise en charge.

Il propose une large gamme de montures parmi un catalogue de + 700 modèles pour répondre aux envies de chacun. « C'est un privilège d'accompagner mes patients », dit-il.

Une prise en charge complète, simplifiée pour vous

Clément s'occupe aussi du tiers payant avec la Sécurité sociale et les mutuelles, évitant aux patients des formalités souvent fastidieuses. Une fois les lunettes prêtes, il revient au domicile pour les ajuster. Ce service d'opticien à domicile séduit de plus en plus d'habitants de la région, rassurés par un suivi personnalisé et une approche bienveillante.

Un opticien de confiance, certifiée NF Service.

Engagé dans une démarche qualité, Clément veille à la qualité et à la sécurité de son service en conformité avec la norme NF Service « Services aux personnes à domicile » délivré au réseau Les Opticiens Mobiles.

Pour les habitants de l'Isère, Clément représente une solution idéale pour continuer à prendre soin de leur vue, sans les tracas du déplacement.

Grâce à cette approche conviviale et chaleureuse, elle permet à chacun de profiter pleinement de leur quotidien tout en bénéficiant d'un service d'optique de proximité.

Contact : www.lesopticiensmobiles.com
cfavre@lesopticiensmobiles.com

LES OPTICIENS MOBILES



Clément FAVRE

Opticien Mobile

Givors, Gier, Pilat, Vienne et ses alentours



04 51 42 03 29